

INFLATION

CHÔMAGE

NOS
REVENUS
ATTAQUÉS

LES
PROFITS

DÉPENSES
DE L'ÉTAT

POUR COMPRENDRE

LA CRISE

dossiers csn

OCTOBRE 1981



Publié par le Comité de coordination des négociations (CSN)

Produit par le Service de l'information de la CSN

La crise

ELLE N'EST PAS PASSAGÈRE MAIS PROFONDE

Depuis bientôt près de dix ans nous sommes confrontés à une crise économique persistante dont on ne peut encore prévoir la fin. Certes, dans toute l'histoire du capitalisme, des récessions cycliques se sont manifestées avec des degrés différents d'intensité. Rappelons-nous la grande crise des années trente où des millions d'hommes furent condamnés au chômage et dont le dénouement a presque coïncidé avec le début de la deuxième guerre mondiale.

D'ailleurs, après cette guerre, nous avons connu une période d'expansion où l'on a pu constater un relèvement de l'activité économique prise dans son ensemble. Toutefois cette période

expansionniste a été ponctuée, en particulier dans le plus grand pays capitaliste, les États-Unis, de nombreuses récessions. Ainsi dès 1949, puis en 1954, 1958, 1961, 1967, 1970, 1974, 1975, l'économie américaine était en récession. Ces périodes furent marquées par des ralentissements de l'activité économique surtout au niveau de la production industrielle, avec comme conséquence une élévation sensible du taux de chômage. Les économies canadienne et québécoise étant très reliées à celle des États-Unis ont été ainsi frappées presque simultanément.

Dans l'examen des récessions et des crises, l'on en distingue

deux types. Certaines de ces crises sont d'ordre conjoncturel, résultant plus ou moins de politiques économiques erronées ou déficientes. D'autres, et c'est le cas de la présente crise, ont des racines beaucoup plus profondes. C'est alors la structure même du système capitaliste qui est ébranlée. Dans un tel contexte ce sont les rapports sociaux qui sont mis en cause et deviennent objet de redéfinition. Actuellement, nombre de gouvernants, de grands capitalistes, expriment clairement cette tentative de redéfinition des rapports sociaux lorsqu'ils nous parlent de retour à l'économie de marché, d'interférence du gouvernement dans les affaires, d'abolition des mécanismes assurant la sécurité des revenus et des emplois. Ce faisant ils remettent en cause non seulement des acquis du mouvement ouvrier: assurance-chômage, régimes universels de soins de santé et de service d'éducation, mais aussi ils s'attaquent à des transformations politiques, sociales et économiques qui avaient constitué, en quelque sorte, la "sortie de crise" des années 30, dont la principale consistait à prêter à l'État un plus grand rôle dans l'activité économique et son contrôle.

Nous pouvons affirmer que la présente crise est d'ordre structurel puisque les problèmes que le



capitalisme connaît depuis 1973 sont profonds. Ainsi, à la fois, nous connaissons l'accélération de l'inflation, le ralentissement de la croissance économique, le chômage chronique et élevé.

La situation de crise est loin de s'améliorer. En 1980, le taux de croissance du produit intérieur brut canadien en termes réels a atteint son plus bas niveau depuis 1954, soit 0,1%. L'année précédente ce même taux s'était établi à 2,8% alors qu'entre 1969 et 1979, le PIB réel avait connu une moyenne de 4,2% par année. Aux mêmes périodes le taux de croissance réel du PIB québécois avait affiché des résultats de 0,8% (1980), 1,6% (1979) et 4,1% (1969 à 1979), démontrant là aussi une situation économique particulièrement difficile.

On retrouve d'ailleurs le même genre de situation dans les pays capitalistes. Ainsi, pour l'ensemble des pays qui forment l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) le taux de croissance moyen du PIB réel a été de 1,3% en 1979, soit une nette diminution si l'on se réfère à la période de 1969 à 1979, alors que la moyenne annuelle était de 3,5%. En décomposant davantage cet indicateur, nous constatons que la production industrielle dans les sept principaux pays industrialisés a décli-

né de 0,6% en 1980 par rapport à 1979. L'économie américaine a même connu en 1980 une diminution de 0,2% de son produit national brut en termes réels, comparativement à un accroissement équivalent à 3,2% en 1979.

C'est donc dire que durant les deux dernières années, la crise s'est fait sentir avec plus d'intensité, nous indiquant bien les lourdes conséquences qui en découlent au niveau du chômage. Ce ralentissement de la croissance économique n'est pas un phénomène isolé, relatif à ces deux seules années. En effet depuis 1973, ce pour le Canada, le taux de croissance du PIB a été en moyenne de 3,2% alors que pour la période 1968-1973 il avait été de 5,6%.

Ce premier journal pour comprendre la crise est un condensé d'une étude plus poussée sur la conjoncture. D'autres études suivront au cours des prochaines semaines, dont un questionnaire portant sur les effets concrets de la crise sur la vie des travailleurs. La réflexion et la discussion sont nécessaires pour déterminer des perspectives syndicales de "sortie de crise".



INFLATION

UN POUVOIR D'ACHAT GRUGÉ SANS BON SENS

Plus que jamais, le pouvoir d'achat des travailleurs est constamment grugé par la hausse des prix à la consommation. Amorcée en 1973, alors que l'indice des prix à la consommation (IPC) atteignait une variation de 7,6%, la flambée des prix n'a pas cessée, les taux d'inflation demeurant tous au-dessus de 7,5%.

L'IPC, qui a augmenté de 9,1% en 1979, est passé à 10,1% en 1980 pour atteindre en juin 1981 un niveau record de 12,8% (juin 80 à juin 81), bien que les gouvernements affirment que leur priorité est la lutte contre l'inflation.

La décomposition de l'IPC nous indique que les personnes à faibles et moyens revenus sont plus particulièrement affectées. En 1980, les indices de l'alimentation, de l'habillement et celui des transports ont tous excédé l'indice général des prix. En juin 1981, nous observons que les composantes les plus frappées sont tous des biens de première nécessité: transports (18,3%), habitation (13,3%), alimentation (12,8%). Rien ne laisse présager un ralentissement; selon le Conference Board of Canada, l'aug-

mentation des prix estimée pour 1981 se situe à 12,3% et pour 1982 la prévision est de 13% en début d'année. D'autre part, toujours selon cet organisme, il est possible de voir diminuer le taux d'inflation vers la fin de 1982. Toutefois nous devons avoir de



sérieuses réserves puisque la prévision n'a pu être faite en tenant compte de l'accord Canada-Alberta sur la fixation du prix du pétrole. Tout dépendra aussi du comportement des taux d'intérêt, en particulier celui des hypothèques, qui aura une influence déterminante dans le niveau des prix de l'habitation.

Cette situation n'est pas particulière au Canada puisque semblables politiques fiscales et monétaires sont "empruntées" aux grands pays capitalistes. Ainsi aux États-Unis, les consommateurs ont subi des fortes pressions. En effet le taux annuel moyen se situait à 13,5% en 1980 alors qu'en 1978 il avait atteint 7,7%. En juin 1981, estimé pour le mois, l'IPC-U.S. équivaut à une hausse de 9,5%. Les prévisions sont à l'effet que l'inflation devrait s'accroître à un rythme "modéré" aux États-Unis pour les prochains 18 mois (9 à 10%). Nous croyons qu'une condition nécessaire pour ce faire réside dans la baisse des taux d'intérêt ce qui signifierait un changement majeur de la politique monétaire de Reagan et ses acolytes.

Il est remarquable de constater que les pays qui avaient des politiques monétaires restrictives ont connu des taux d'inflation très élevés. Ainsi au Royaume de Mme Thatcher, en Angleterre, la hausse des prix atteignait 18% en 1980, bien qu'elle se réclame tenante d'une politique économique déflationniste.

CHÔMAGE

Avec le chômage

ON TRANSFÈRE LE COÛT DE LA CRISE SUR LES TRAVAILLEURS

L'ampleur grandissante que prend le chômage nous démontre avec quelle agressivité le prix de la crise est transféré par les capitalistes aux travailleurs. Le chômage se traduit depuis quelques années non seulement par une hausse du nombre de chômeurs, mais aussi par un allongement des périodes de chômage, par une augmentation du nombre de travailleurs rendus inactifs et par des attaques constantes contre l'une des mesures de sécurité sociale obtenue par le mouvement ouvrier: le droit à l'assurance-chômage.

Les statistiques officielles du chômage au niveau canadien indiquent que 7,5% de la population **définie comme étant active** était en chômage, ce pour 1979 et 1980. Au Québec le chômage "officiel" a augmenté entre 1979 et 1980, le taux non désaisonnalisé atteignant 9,9% en 1980 comparativement à

9,6% en 1979. Selon une étude du Service de recherche de la CSN, lorsqu'on considère comme chômeurs les travailleurs mis à pied éliminés de la population active, on arrive à des taux réels de 13,2% en 1975, 15% en 1977, 15,8% en 1978, 14,5% en 1979 et 15,2% en 1980.

Il est clair que le nombre grandissant de chômeurs n'est pas dû à la thèse officielle qui veut que le problème découle de l'augmentation de la croissance de la population active d'une part, et du taux de participation des femmes, d'autre part. Il y a essentiellement un problème de créations d'emplois.

D'ailleurs une récente étude, préparée par le Ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, nous indique que le taux de croissance de la popula-

tion active, qui était de 3,5% entre 1970 et 1975, est passé à 2,9% pour les cinq années suivantes (1975-1980) et il est prévu qu'entre 1980 et 1985, il se situera à 2% pour diminuer à 1,8% en 1985-1990. Nous croyons donc que l'explication du chômage par l'augmentation de la population active ne saurait avoir une signification quelconque.

Dans le cadre d'une politique de développement économique et social soutenu, spécialement par l'intervention de l'État, il a été possible et il est encore possible de réduire le chômage. Cependant, crise ou non, le marché du travail en régime capitaliste produit une réserve de chômeurs afin d'influer la détermination des taux de salaires.

Ainsi l'intensité du chômage frappe davantage des groupes de travailleurs, les jeunes et les

femmes. Au Canada, le taux de chômage des jeunes excède de 70% le taux moyen national, soit 13% (1979-1980). Les femmes subissent aussi davantage: 8,8% en 1979 et 8,4% en 1980.

Le problème du chômage demeure entier au Québec. De-

puis 1971, le taux de chômage du Québec excède de 30% celui du Canada. Le tiers des chômeurs canadiens se retrouve au Québec.

Il est vrai qu'entre 1975 et 1980, la population active a augmenté à un rythme plus grand que celui de l'emploi.

Nous avons donc comme résultat un gonflement de la masse de chômeurs. Le problème ne réside cependant pas essentiellement dans la croissance de la population active. Le développement capitaliste du Québec qui a privilégié l'industrie extractive (mines, forêts, eau) accompagné du "désengagement économique et social" du

gouvernement, nous explique mieux ce qui se passe. L'examen de la création d'emplois nous démontre que c'est surtout dans le secteur des services où l'emploi est généré. En effet, entre 1976 et 1980, il y a eu 214,000 emplois de produit dans ce secteur. De plus, nombre de ces emplois sont à temps partiel. Ainsi entre 1975 et 1980, sur les 223,000 emplois de créés, 99,000 l'étaient sur une base de temps partiel, ce qui représente une proportion de 42%. Or, nous savons que règle générale ces emplois sont instables, mal payés.

En cette période de chômage aigu, nous assistons d'autre



part à la privatisation grandissante des services d'embauche. Nous avons confié aux gouvernements le soin d'organiser des services de placement publics. Or de plus en plus d'agences privées s'accaparent cette responsabilité sociale.

L'aggravation du phénomène du chômage résulte aussi du nombre grandissant de fermetures. On estime à la CSN à plus de 5,000 les travailleurs pris dans cette trappe. La liste s'allonge régulièrement, sans compter les coupures de postes préparées par le gouvernement, ni les pertes d'emplois dues à des changements technologiques sauvagement introduits dans les entreprises.

Cette situation de chômage se retrouve dans l'ensemble du monde capitaliste. Dans les 24 pays formant l'OCDE, ce sont 21,5 millions de travailleurs qui ont été mis en chômage et les prévisions de cet organisme sont de l'ordre de 24 millions et quart en 1981 et 26 millions en 1982.

Pour le Québec, selon la Banque Nationale, le taux de chômage ne subira pas de baisse significative avant 1982.

NOS REVENUS ATTAQUÉS

Depuis 1973

LES REVENUS DES TRAVAILLEURS SUBISSENT UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT

Dans le contexte inflationnaire et de chômage que nous connaissons, il est aisé de comprendre à quel point les reve-

nus des travailleurs sont attaqués. L'inflation diminue le pouvoir d'achat des travailleurs, des ménages, des retraités

et le chômage fait pression sur la détermination des salaires, surtout chez les travailleurs non-organisés. Cette attaque contre les revenus de la classe ouvrière a débutée avec plus d'intensité vers 1973 et une mobilisation très grande a permis au monde syndical d'arracher des clauses d'indexation au niveau des salaires, de faire pression pour l'augmentation des salaires minima et de demander à ce que les bénéfices de retraite soient ajustés.

Les contrôles

La réaction des capitalistes ne tarda pas. Devant le succès de la mobilisation ouvrière, ils ordonnèrent au gouvernement Trudeau de sortir le bâton et le 14 octobre 1975, fleur à la boutonnière, le sinistre sire nous annonçait la mise en vigueur de la loi anti-inflation (C-73). Alors que les gains horaires moyens en termes réels (1971

= 100) avaient augmentés au Canada de 4,3% en 1974-75 et de 6,0% en 1975-76, ils chutaient à 2,6% en 1976-77.

D'autre part la valeur de la croissance de la rémunération réelle hebdomadaire moyenne passait de 4,3% en 1975-76 à 1,5% en 1976-77.

Cette solution de "crise" n'a pas réussi à ralentir la hausse des prix. Le résultat total a été tout simplement d'appauvrir la classe ouvrière. C'était carrément une fausse lutte contre l'inflation.

La suite des contrôles n'a guère été plus brillante. La hausse des prix, accompagnée d'une résistance farouche des employeurs face aux négociations salariales, ont eu comme résultat de faire stagner les revenus.

Donc, aucune amélioration et même une légère détériora-



tion du pouvoir d'achat au Canada. Cependant, des groupes de travailleurs, fort importants, sont nettement plus durement touchés. Essentiellement, ce sont des travailleurs non organisés qui dépendent largement du salaire minimum quant à leur rémunération.

Ainsi, au Canada, plus précisément dans le secteur du commerce de détail, les travailleurs ont connu une réduction sensible de leur rémunération réelle en 1980, en l'occurrence de

2%. Même dans une industrie, qui a fait des profits records, l'industrie des pâtes et papiers, nous constatons une légère diminution de rémunération hebdomadaire, reflétant par là l'absence de clauses d'indexation et d'augmentations de salaires suffisantes pour protéger adéquatement le pouvoir d'achat de ces travailleurs.

Au Québec, le salaire hebdomadaire moyen en dollars de 1971 a cru de 0,3% seulement depuis 1977.

Les patrons ont attaqué durement, profitant de la Loi anti-inflation, pour faire sortir des conventions collectives les dispositions prévoyant l'indexation des salaires. Le gouvernement québécois a tenté cette opération lors des négociations du Front commun, sans succès. Toutefois, les travailleurs du secteur privé ont eu plus de difficultés à vaincre la résistance patronale. Généralement, 1979 a été une année plus désastreuse quant à l'indexation. Toutefois, en 1980, nous constatons une augmentation du nombre de conventions indexées.

C'est surtout dans les services publics et de transports que les progrès ont été enregistrés, alors que dans les secteurs économiques à faible taux de syn-

dicalisation, la proportion des conventions indexées demeure très faible.

Contrairement à ce que le patronat avance, les clauses d'indexation des salaires n'ont pas pour effet de devenir, selon l'étude de Cousineau-Lacroix "une source de poussée inflationniste à l'intérieur des conditions conjoncturelles et institutionnelles courantes".

Importance de l'indexation

Il est important d'être indexé puisque cela permet de se protéger plus adéquatement lors de poussées subites des prix. D'où la rationalité de la pratique d'indexer les contrats, la résistance patronale provenant du fait que l'indexation les empêche de transférer aux salariés les hausses de prix et ainsi obtenir la diminution des salaires réels et finalement empêcher les "bénéfices" de l'inflation.

La réalité diffère quelque peu dans nos économies capitalistes. Puisqu'une grande majorité de travailleurs ne sont pas syndiqués et que la proportion des travailleurs syndiqués protégés par de telles clauses d'indexation demeure inférieure, de moins pour 1977, à 50%, soit 41,4%, il demeure possible

pour les patrons de reporter le "coût" de l'inflation sur ces autres groupes. Afin de corriger cette fuite, il est nécessaire d'obtenir que le droit à la syndicalisation soit étendu et que le salaire minimum soit négocié sur une base d'indexation.

La résistance patronale à l'indexation n'a donc d'autre but que d'empêcher les travailleurs de conserver, et à la limite améliorer, la part de leurs salaires à l'intérieur du revenu national.

Les plus touchés

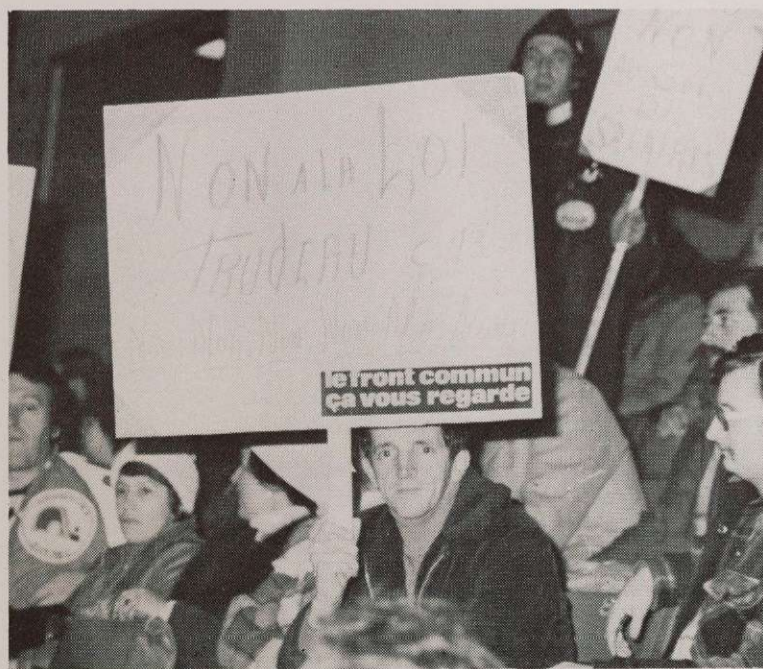
On sait que l'inflation touche plus durement les salariés à faibles revenus. Avec un taux de syndicalisation "réel" gravitant

autour de 30%, il est aisé de déduire qu'un grand nombre de travailleurs n'ont pratiquement aucune façon d'influer directement et efficacement sur le niveau de leur rémunération. Au Québec, 1,200,000 travailleurs sont actuellement sous la juridiction du salaire minimum.

Les pressions pour indexer le salaire minimum doivent donc être intensifiées; nous devons aussi comprendre que la situation des salariés couverts par le salaire minimum en Ontario et au niveau fédéral est encore plus affectée puisque les taux sont nettement inférieurs à ceux du Québec, d'où la nécessité de renforcer les relations syndicales pan-canadiennes.

Nous devons aussi accorder une attention plus particulière aux retraités et à ceux qui sont sur le point de le devenir. Généralement, ces gens ont un revenu fixe et seuls les régimes publics sont ajustés périodiquement (RRQ) ou sporadiquement (Sécurité de la vieillesse), ce qui signifie que leurs revenus sont davantage grugés.

Pour les travailleurs actifs qui contribuent aux régimes supplémentaires, nous savons tous que souvent la valeur de leur épargne n'est pas protégée adéquatement lorsque l'on met en relation le rendement de la caisse de retraite (de nombreux cas inférieurs à 10% existent) avec le taux d'inflation.



LES PROFITS

S'IL Y A UNE "CRISE DES PROFITS", PLUSIEURS NE SONT PAS À PLAINDRE

L'effet principal de la baisse des salaires en termes réels, de l'aggravation du chômage, de la diminution des dépenses sociales, consiste à transférer une partie de la richesse produite dans l'économie, des travailleurs vers les capitalistes, leur permettant d'accroître leurs profits.

D'ailleurs les crises ont comme conséquence de réorganiser le capital. Concentrations, augmentation du degré de monopolisation de larges secteurs stratégiques de l'économie, réévaluation du rôle de l'état, modifications aux lois sociales, comptent parmi les principales manifestations "structurelles" de la réorganisation du capital. À l'intérieur de l'appareil productif ainsi que dans les secteurs qualifiés de non-productifs, des changements et des modifications à l'organisation du travail sont imposés par les capitalistes.

Toutes ces mesures ont pour effet de maintenir sinon de tendre à accroître la rentabilité des entreprises capitalistes.

Les cinq dernières années ont été fertiles en de tels événements et l'état des profits a été grandement amélioré.

Il y a eu effectivement ralentissement de l'augmentation des profits durant l'année 1980 par rapport à 1979. Cependant, sur l'ensemble de la période, le taux de croissance moyen des bénéfices a dépassé celui de l'Indice des prix. Cette situation contraste avec celle des revenus salariaux qui ont augmenté dans une proportion moins grande que la hausse des prix.

Si l'industrie connaît certaines difficultés, nous pouvons aussi nous apercevoir que cette crise des profits fait certainement l'affaire de certains "intervenants". En effet, le secteur bancaire ainsi que les sociétés de prêts et de fiducie prennent la tête du peloton, voyant leurs profits s'accroître respectivement de 61,6% et 45,5% durant les mêmes périodes. Il est évident que la politique de taux d'intérêts "usuraires" remplit les coffres et les voûtes des institutions financières.

L'examen de la rentabilité des industries québécoises nous démontre qu'à partir de 1972, les bénéfices et autres revenus de placement en dollars courant ont augmenté à un rythme plus rapide que durant les années précédentes.

Entre 1961 et 1972, l'augmentation annuelle moyenne des bénéfices pour l'ensemble des industries et services avait été de 9,7%. De 1972 à 1979, l'augmentation doublait, passant à 18,8%.

Or, la période allant de 1961 à 1972 avait connu des taux d'inflation relativement modérés. La flambée des prix a débuté en 1973 et a affecté considérablement les salaires des travailleurs. Cela a eu comme résultat de diriger vers les profits une plus grande partie de la richesse nationale. La part des profits dans le produit national brut est passée de 10,3% en 1972 à 12,9% en 1980.

D'autre part la question de l'augmentation de la productivité du capital nécessite que son utilisation doit être maximisée; il est tout à fait dans la ligne capitaliste de modifier l'organisation du travail, afin d'intensifier son utilisation et ainsi rendre plus productif ce qu'eux estiment prioritaire: le rendement sur le capital. Cela implique aussi une réorganisation des groupes industriels, dont une des conséquences est la fermeture d'unités de production moins efficaces et facilement remplaçables.

Par ailleurs au Québec, entre 1973 et 1979, le taux de croissance de la participation de l'État à la formation brute a diminué de 1,7% alors que du côté de secteur privé le taux était de plus de 2,6%. Cette tendance s'observe aussi au Canada. Sur une plus longue période, soit de 1961 à 1973, nous trouvons que le taux de croissance annuelle de formation brute de capital fixé par l'état s'est situé à 6,8%, excédent celui du secteur privé qui était de 5,2%.

Il y a un certain nombre de contraintes au rendement sur le capital et aux profits dans le

secteur manufacturier: le plafonnement de la technologie, la déficience dans la réorganisation de l'appareil productif, les problèmes d'environnement, la résistance des ouvriers face à leur exploitation ont affecté la capacité de générer des profits.

Ce déclin dans les taux de profits des secteurs industriels a conduit les capitalistes à diriger une partie de plus en plus importante de leurs investissements vers les secteurs de l'économie que l'on qualifie d'improductifs: commerce, fi-

nance, services personnels, sport professionnel, immobilier. Cela n'a guère amélioré la situation de l'industrie puisque cette réorientation des capitaux ne les rendait plus disponibles pour refaire un stock de capital qui devenait plus ou moins inadéquat.

D'autre part, les fusions d'entreprises drainent des quantités énormes de capitaux. Durant les trois dernières années, ce sont six milliards de dollars qui ont été utilisés à concentrer les entreprises. L'ensemble de ces activités a eu pour résultat de faire grimper les dettes des corporations à un rythme rapide.

DÉPENSES DE L'ÉTAT

Sous la pression des capitalistes, les dépenses publiques diminuent

Le monde capitaliste critique souvent la dette des gouvernements. En 1978, la dette nette du gouvernement fédéral était de 45 milliards alors que celle des sociétés se chiffrait à plus de 156 milliards. Ce qui importe davantage cependant est le taux de croissance des dettes du gouvernement fédéral par rapport à celui des sociétés. Le taux de croissance de la dette fédérale entre 1965 et 1978 a été de 9,2% alors que celui des corporations a été près du double, soit 17,6% par année.

Les attaques vis-à-vis les dépenses publiques s'intensifient durant les périodes de crise. Les gouvernements sont incités à réduire leurs dépenses et effectivement, durant la période de récession que l'on connaît depuis 1973, le rythme de l'augmentation des dépenses démontre une tendance au ralentissement.

La période de "forte" croissance des dépenses publiques coïncide avec le développement du "welfare state", qui a alors donné ses pleins effets. Rappelons que cette économie de la "sécurité" provenait de pressions populaires afin de protéger les gens contre les "aléas" du capitalisme.

Ces mesures sociales ont accru le rôle de l'État, celui-ci devenant le plus grand acheteur de biens et de services de toutes sortes, spécialement dans les secteurs des services de santé, d'éducation et de bien-être social. Avec le début de la crise,

Confronté à l'exigence des capitalistes de ne pas augmenter la fiscalité et leur participation à la sécurité sociale, afin de procéder au relèvement de la rentabilité de leurs opérations et d'autre part à maintenir un appareil étatique



on discerne une réduction du rythme de ces dépenses.

La tendance à la baisse des dépenses publiques courantes, en biens et services, se continue au Canada; en 1979, elles ont diminué de 1% et elles n'ont augmenté que de 0,6% en 1980.

C'est dans cette ligne que se situe l'épineux problème des coupures de postes dans les ser-

afin de fournir des services essentiels, le choix politique des gouvernements est de répondre aux impératifs du capital, tout en faisant croire à l'ensemble de la population que les gouvernements ne peuvent vivre au-dessus de leurs moyens. Ils donnent ainsi au capital l'espace économique requis pour qu'il "se sorte de sa crise".

DURANT LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1981:
61% DE PLUS DE PROFITS POUR LES BANQUES!

